

## Savoir/agir, numéro 4, juin 2008

Jacques Sapir est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Propos recueillis par Frédéric Lebaron et Louis Weber

*Chapô : Où en est la doctrine du libre-échange ? Assiste-t-on aujourd'hui à un changement de paradigme économique, à un de ces mouvements de conversion qui transforment les croyances des acteurs politiques et des économistes dominants ? Quelles sont les conditions de la poursuite et les limites actuelles de ce changement ? Quel rôle jouent les économistes dans les processus sociaux ? Jacques Sapir répond ici à nos questions et contribue à éclairer, à partir de ses propres analyses, une crise qui apparaît ainsi autant comme une crise de croyance que comme une crise de système.*

### **Quel est l'état de la doctrine libre-échangiste aujourd'hui ? Est-elle en crise ? Ce qui se passe à l'OMC en ce moment semble le confirmer**

*Jacques Sapir* : En termes de doctrine et de réputation intellectuelle, la théorie du libre-échange est aujourd'hui très contestée, d'abord chez les économistes. Le dernier revirement de Paul Krugman est significatif. Il est connu en France pour son ouvrage *La mondialisation n'est pas coupable*<sup>1</sup>. Il dit aujourd'hui en partie le contraire et admet qu'il a sous-estimé le lien entre le libre-échange et la montée des inégalités<sup>2</sup>. Des travaux récents montrent qu'il y a un lien entre la pression à la baisse des salaires dans les pays développés (en particulier aux États-Unis) et le libre-échange<sup>3</sup>. Enfin, on peut montrer, à partir des modèles utilisés par la Banque mondiale<sup>4</sup>, que le libre-échange n'induit aucun gain pour les pays les plus pauvres. La critique du libre-échange n'est donc pas un « luxe » de pays riche.

La théorie est contestée aussi, et c'est peut-être plus intéressant, du côté des conseillers des hommes politiques. On entend par exemple, aux États-Unis, en France ou en Allemagne, des personnes qui ne sont pas spécialement de gauche (comme H. Guaino ou G. Tremonti) mais qui considèrent que le libre-échange a donné tout ce qu'il pouvait donner. Il serait désormais devenu un élément négatif. Nous ne sommes donc manifestement plus dans la situation dans laquelle nous étions à la fin des années 1990 ou au début de ce siècle.

En même temps, il ne faut pas oublier que le libre-échange est porté par des institutions et pas seulement par des idées. Or les institutions ont une inertie, leur temporalité n'est pas nécessairement celle du débat d'idées. Il y a dix ou quinze ans, on pouvait dire que le libre-échangisme était dominant dans le domaine des idées mais relativement peu porté en réalité par les institutions. Aujourd'hui, c'est l'inverse : il est en recul au niveau des idées mais les institutions comme la Direction de la concurrence de Bruxelles ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont acquis une telle inertie que des mesures allant dans le sens du libre-échange sont encore possibles alors que le nombre de voix « autorisées » qui parlent contre lui ne cesse d'augmenter.

### **Comment cette inertie peut-elle s'expliquer ?**

<sup>1</sup> Paul Krugman, *La Mondialisation n'est pas coupable : Vertus et Limites du libre-échange*, La Découverte, Paris, 2000

<sup>2</sup> Paul Krugman, *Trade and Inequality, Revisited*, 15 juin 2007, <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/261>

<sup>3</sup> J. Bivens, « Globalization, American wages and Inequality », *EPI Working Paper*, Washington DC, Septembre 2007.

<sup>4</sup> Voir J. Sapir, *Le Nouveau xx<sup>e</sup> Siècle*, Le Seuil, Paris, 2008.

*Jacques Sapir* : C'est un phénomène classique dans les institutions. L'OMC a été conçue pour promouvoir le libre-échange. Même si la totalité des économistes ne croyaient plus à ses vertus, l'OMC ne pourrait pas cesser de la promouvoir, sauf à se suicider. C'est la même chose pour la Direction de la concurrence de l'Union européenne et le commissaire européen au commerce, Peter Mandelson. Il a un mandat. Il continuera à le mettre en œuvre, voire à le dépasser, tant qu'il négociera à l'OMC au nom de l'Union européenne.

Nous sommes en présence d'un phénomène classique des bureaucraties. Elles ont été créées pour une tâche. Même quand celle-ci a perdu sa pertinence, les bureaucraties continuent d'exister. Pour justifier leur existence même, elles continuent à prétendre que leur tâche reste d'actualité. Il n'y a là rien de bien mystérieux. Ce qui veut d'ailleurs dire que le débat intellectuel n'a de sens que si, à un moment donné, il se concrétise dans des ruptures institutionnelles significatives.

**Comment interprétez-vous l'incapacité actuelle à clore le cycle de Doha ? Est-ce parce que l'OMC reste libre-échangiste alors que les négociateurs nationaux sont plus proches des réalités économiques ?**

*Jacques Sapir* : Le cycle de Doha ne bloque pas sur une remise en cause du libre-échange. Elle n'est pas assumée en tout cas. Il bloque tout simplement à cause d'une asymétrie dans les concessions que les uns et les autres doivent faire. C'est davantage un problème de l'économie politique des accords internationaux qu'autre chose.

Il est aussi possible que les acteurs du débat soient moins convaincus qu'il y a quelques années des avantages du libre-échange. Et que, de ce fait, ils soient moins enclins à rechercher des accords. Les pays développés demandent l'ouverture de certains secteurs tout en refusant l'ouverture de quelques autres, contrairement à ce que demandent certains pays en voie de développement. En même temps, on sait que la notion même de pays en voie de développement est morte. Il existe aujourd'hui au sein de leur groupe des hétérogénéités encore plus fortes que celles qui existent entre la moyenne des pays développés et celle des pays en voie de développement. Comme il n'y a plus de blocs unifiés, il en résulte une multiplicité de positions. Ce qui rend les négociations internationales très confuses et délicates.

Il faut ajouter que le contexte créé par certains groupes et certains économistes qui ont attaqué très violemment le cycle de Doha se fait sentir. Le simple fait que la Banque mondiale ait révisé de manière assez spectaculaire les données qui étaient censées montrer les avantages du libre-échange montre qu'au sein même des institutions internationales, il y a maintenant des secteurs qui commencent à douter. Plus personne n'utiliserait aujourd'hui les anciennes données, celles de 2000. La révision de 2005 a en effet été très impressionnante. Si le gain brut total espéré est au mieux de l'ordre de 15 milliards de dollars à l'échelle mondiale, on peut se poser la question : cela vaut-il la peine de faire un accord ?

**Alors qu'au départ, l'estimation des gains était de l'ordre de quelques centaines de milliards de dollars...**

*Jacques Sapir* : Effectivement. On est passé de pratiquement un trillion de dollars en 1999-2000 à quelques centaines de milliards et aujourd'hui à quelques dizaines de milliards. Et cela sans tenir compte du fait, relevé de plus en plus souvent, qu'il n'y pas d'évaluation des coûts. Il est donc tout à fait possible que le bilan soit en réalité négatif. Cette discussion a tout à fait

droit de cité aujourd'hui. Et pourtant, à l'OMC, parce que c'est leur travail, des personnes continuent à raisonner comme avant.

**On s'était étonné de la durée du cycle de l'Uruguay, qui a débouché sur la création de l'OMC. L'actuel cycle de Doha va vers une durée comparable. Est-ce que cela signifie que le multilatéralisme en matière de commerce international a du plomb dans l'aile ?**

*Jacques Sapir* : Je pense qu'il n'y aura pas d'accord pour le cycle de Doha avant la fin 2008. À ce moment-là, les États-Unis auront un nouveau président. Quel qu'il soit, il révoquera le *fast track*<sup>5</sup>. La signature américaine deviendra donc extrêmement aléatoire. Le cycle de Doha sera donc techniquement mort à ce moment-là.

J'ai déjà évoqué à propos de Paul Krugman ce qui sur le fond est plus significatif. En France, un conseiller de Nicolas Sarkozy (Henry Guaino) dit ouvertement dans la presse qu'il est pour le protectionnisme, tout au moins pour une forme de protectionnisme. Même des dirigeants du PS, qui est la force probablement la plus attachée au libéralisme économique en France, avec toute l'ardeur des nouveaux convertis, admettent aujourd'hui que le protectionnisme n'est pas un « gros mot ». Nous ne sommes plus du tout dans la même atmosphère intellectuelle qu'il y a cinq ou six ans. En même temps, je le répète, il y a cette inertie des institutions. Il faut le savoir.

**Comment expliquer que la Banque mondiale ait pu évoluer assez rapidement, alors que ce n'est pas le cas du FMI par exemple ? D'où peut venir la prochaine rupture ? Qu'est-ce qui va accentuer le changement de paradigme ? Ou peut-on envisager un retour en arrière ? Comment voyez-vous la dynamique possible ?**

*Jacques Sapir* : Il y a incontestablement des changements de paradigme en politique économique et en économie politique, comme il y en a en théorie économique. Ce ne sont pas les mêmes. La logique voudrait qu'ils soient synchronisés mais, dans la réalité, ils ne le sont pas.

Le prochain retournement ne se fera pas sur le commerce – il est en cours dans ce domaine – mais sur la finance. On le voit dans le fait que tout le monde reconnaît aujourd'hui que les États doivent éviter les effondrements financiers. Il faut reconnaître à Ben Bernanke, le président de la Réserve fédérale américaine, le mérite d'avoir pris des mesures similaires à celles que Roosevelt avait prises en 1932 pour sauver le système bancaire américain. Grâce aux mesures prises en février et mars 2008, il n'y a donc pas eu d'effondrement en chaîne des banques. Bernanke a ouvert une fenêtre de crédit exceptionnelle, comme Roosevelt l'avait fait en 1932 et la réserve fédérale a pris sur son actif plus de 29 milliards de dollars de créances douteuses.

Le gouvernement britannique quant à lui a purement et simplement nationalisé une banque (la *NorthernRock*). Un phénomène du même type va se produire aux États-Unis, quoique sous une forme un peu différente. Mon analyse est que le gouvernement sera contraint de créer, avant la fin 2008, l'équivalent du Consortium de réalisation (CDR) du Crédit lyonnais<sup>6</sup>, dans lequel on mettra 400 à 600 milliards de créances douteuses. Cela sera nécessaire pour sauver

<sup>5</sup> La procédure dite de *fast track* consiste pour le Congrès américain à voter une motion de confiance à l'administration de l'exécutif pour la négociation d'accords internationaux du type de l'OMC. Il s'engage ainsi à ne pas entraver l'action du président américain. Concrètement cela signifie que les élus ne peuvent qu'accepter ou refuser en bloc un accord international et s'interdisent la possibilité de l'amender dans un sens ou dans un autre.

le système bancaire américain, même si cela coûte très cher. À partir du moment où il y a un tel engagement public, même les conservateurs vont arriver à la conclusion que cette somme ne peut pas être mobilisée sans qu'il y ait de contrôle. C'est une logique de propriétaire : si vous me demandez mon argent, il faudra aussi accepter mon avis.

Cela veut dire que nous allons entrer dans une logique de re-réglementation. La vraie bataille va donc être la suivante : va-t-on se contenter d'une re-réglementation technique, par ailleurs nécessaire, en empêchant par exemple, au-delà des produits dérivés que je considère comme justifiés, les dérivés de dérivés, des *CDOs squared*, des *CDOs cubed*, qui relèvent d'une logique de casino<sup>7</sup> ? Ou acceptera-t-on de réguler stratégiquement le marché, et pas seulement techniquement ? De plus en plus de spécialistes l'admettent aujourd'hui : la vraie bataille est celle de l'imposition de cette régulation stratégique. Ce qui implique de poser la question de l'interconnexion entre stratégie financière et stratégie réelle, stratégie de crédit et stratégie de revenus. Une des leçons que l'on peut tirer de la crise financière actuelle est en effet qu'on ne peut pas avoir des politiques du crédit agressives s'il n'y a pas de politique des revenus. Il est extrêmement dangereux de se servir de la politique du crédit comme d'un substitut à la politique des revenus.

D'où la nécessité de donner la priorité à la question de la stabilité et non plus à celle de la flexibilité. Si les ménages doivent s'endetter et si on pense que l'endettement des ménages est un mécanisme de développement de l'économie, alors il faut sécuriser l'emploi, la protection sociale et le revenu, c'est-à-dire faire en sorte que les capacités de remboursement des ménages deviennent elles-mêmes sécurisées. C'est un paradigme radicalement différent. La sécurisation des sources de revenu, c'est un point de vue qu'un banquier, qui ne veut pas prendre trop de risques, peut parfaitement défendre. Il ne s'agit donc pas d'un propos révolutionnaire. Mais c'est tout de même un sacré changement par rapport à l'idéologie d'il y a quinze ans, même si, sur le fond, ce n'est qu'un ajustement du système.

### **Pouvez-vous en dire un peu plus de ces changements relatifs au libre-échange ou à la concurrence, considérée comme moteur du développement économique ?**

*Jacques Sapir* : Au niveau théorique, l'évolution des paradigmes a commencé il y a trente ans, en réalité. Les premiers textes montrant que la concurrence pouvait avoir un effet intrinsèquement pervers datent de la décennie 1970. Les travaux de microéconomie établissant que les marchés ne peuvent pas être spontanément efficaces, comme ceux de Grossman-Stiglitz<sup>8</sup>, montrant que les marchés financiers en particulier sont intrinsèquement instables, ou mettant en évidence l'existence d'une « sélection inverse » comme effet de la concurrence, datent de la période 1975-1985. Dès ce moment, on a donc montré que la macroéconomie libérale n'avait plus de base microéconomique. La microéconomie qu'on enseignait par exemple ne correspondait plus à la macroéconomie libérale. L'achèvement de ce processus, c'est le prix Nobel de Stiglitz, Akerlof et Spence en 2003. Dans leurs conférences, Stiglitz et Akerlof disent tous deux que le vrai paradigme, c'est celui de la connaissance et de l'information, et non pas celui de la concurrence. Autrement dit, on ne peut pas penser l'économie simplement à travers la confrontation d'une offre et d'une

<sup>6</sup> Consortium de réalisation (CDR) chargé, en 1995, au nom de l'Etat, d'apurer le passif du Crédit lyonnais. Le CDR a ensuite assumé le suivi judiciaire du dossier.

<sup>7</sup> Les CDO (Collateralised Debt Obligations) sont des titres représentatifs de portefeuilles de créances bancaires ou d'instruments financiers de nature diverse. Un *CDO squared* est une obligation de type CDO dont la contrepartie est elle-même un « panier » de CDO.

<sup>8</sup> L'étude de Stiglitz et Grossman de 1980 porte sur l'hypothèse d'efficacité sur les marchés financiers. Ce travail a exercé une influence considérable dans l'économie financière.

demande, et la sélection des bonnes solutions par la concurrence que se livrent des individus autonomes. Il y a donc une vraie rupture de paradigme !

En même temps, si on lit attentivement Akerlof et Stiglitz, on voit qu'ils commencent à réfléchir à une deuxième étape du changement de paradigme, qui est l'introduction d'éléments de psychologie expérimentale venant des travaux d'Amos Tversky, de Daniel Kahneman, de Sarah Lichtenstein et de Paul Slovic. Pour la première fois, on trouve ces notions dans des textes de microéconomie largement cités. De nouvelles théories de l'inflation les prenant en compte sont élaborées par des chercheurs issus de l'École de Chicago, comme Gregory Mankiw. Ce ne sont pas des socialistes ! Ils ont grandi intellectuellement au sein du paradigme monétariste de Lucas-Friedmann. Cependant, ils produisent aujourd'hui des modèles qui montrent l'existence d'une inflation non monétaire. Ce qui permet de penser intellectuellement l'existence d'une inflation structurelle à côté d'une inflation conjoncturelle. L'une des conséquences est qu'il existe dans toute économie un taux d'inflation minimal et que descendre en dessous de ce taux peut se révéler catastrophique, ce qui avait été déjà montré par George Akerlof. Comme ce taux d'inflation n'est pas déterminé abstraitement, on pourrait imaginer que chaque économie réelle a son taux d'inflation naturel, au sens où on parlait naguère d'un taux de chômage naturel. En réalité, il n'y a rien de naturel ici, cela correspond à l'état des structures économiques. Comme elles ne sont pas les mêmes d'une économie à l'autre...

Comment des monétaristes, formés sous l'influence de Friedman, comme N. Gregory Mankiw, un collègue de Bernanke, ont-ils pu évoluer à ce point ? À partir du moment où ils ont accepté d'introduire des hypothèses plus réalistes dans leurs modèles, ils ont retrouvé des résultats parfaitement keynésiens. Ils ont eu le minimum d'honnêteté intellectuelle pour reconnaître que les tests de psychologie expérimentale montraient que les hypothèses sur la formation des préférences individuelles depuis deux siècles, depuis Condorcet et les débats sur la rationalité, étaient inexacts. Car, quand on teste, on ne les retrouve pas. Ce sont des résultats expérimentaux. Que se passe-t-il quand on les introduit dans les modèles économiques ? On découvre que les anticipations, au lieu d'être rationnelles comme le considéraient Lucas et Friedman, sont en fait déterminées par le contexte et les positions d'appropriation des acteurs. La hiérarchie des préférences devient fluctuante et on assiste à des basculements dans les préférences dès que le contexte évolue. On constate qu'il suffit de changer une spécification dans un modèle pour le faire basculer. Monétariste à l'origine, le modèle se met à produire des résultats du type keynésien.

Les soi-disant force et cohérence du modèle monétariste reposaient donc, comme de nombreux critiques du monétarisme l'avaient dit, sur des spécifications irréalistes. Dès qu'on introduit du réalisme, on obtient des résultats très différents. On est donc aujourd'hui en capacité de construire une nouvelle théorie de la prise de décision. On se rend alors compte qu'il n'y a pas de prise de décision individuelle qui puisse se penser en dehors d'un cadre collectif. Autrement dit, le contexte collectif n'est pas la somme de décisions individuelles. Ce sont celles-ci qui sont le résultat d'un contexte collectif. Ce qui renvoie à la démarche de Durkheim sur un certain nombre de points.

L'enjeu est très important, ce qui explique le blocage de certains économistes. Ce qui est remarquable, c'est qu'aux États-Unis, où s'expriment souvent des positions extrêmes, il existe aussi une solide tradition de pragmatisme intellectuel. Les idées nouvelles y circulent beaucoup mieux qu'en France. Je suis frappé par le fait que peu d'économistes français citent

ces travaux, qui font pourtant partie de la bibliographie qu'un chercheur de premier plan se doit de citer.

### **La BCE semble un des hauts de la résistance à ces avancées théoriques. Comment voyez-vous une évolution possible de cette institution aujourd'hui relativement figée ?**

*Jacques Sapir* : Là aussi, on peut aller plus loin. La BCE a un département recherche. Si on regarde les textes qu'il publie, on constate que ce n'est pas du Jean-Claude Trichet. On y utilise la notion de *core inflation*, qui est en fait l'inflation structurelle. On constate à la BCE un autre problème bien connu de la sociologue des organisations. Ceux qui y font de la recherche intègrent bien les nouveautés. Il y a aussi un département politique monétaire, qui fait ce pour quoi il a été créé : lutter contre l'inflation. Cette dichotomie révèle surtout un problème, celui de la charte de la BCE.

Il y a un autre problème, en réalité plus important, mais dont on parle assez peu. C'est l'absence de convergence des structures économiques dans les pays de la zone euro. À mon avis, ce problème est beaucoup plus sérieux que l'entêtement, certes dangereux économiquement, de Jean-Claude Trichet, qui finira bien un jour où l'autre (et le plus tôt sera le mieux) par être remplacé par quelqu'un de plus ouvert. Depuis la mise en place de l'euro comme instrument de paiement, le seul marché où il y a convergence est le marché obligataire, le marché des dettes. Pour les marchés de biens, les marchés d'actions, pour les rythmes d'inflation, les articulations inflation/croissance, croissance/emploi, il n'y a aucune convergence. Comment faire fonctionner une monnaie unique si les éléments de l'économie qui utilisent cette monnaie ne convergent pas ?

La réponse, c'est un budget fédéral suffisamment important. Ce qui permet aux économies modernes d'avoir des fonctionnements convergents sur des espaces importants, comme aux États-Unis ou en Inde, c'est un budget public qui n'a cessé de monter depuis près d'un siècle. Aux États-Unis, les dépenses fédérales constituaient un tiers de celles des États en 1929. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, c'est l'inverse : le budget fédéral représente les deux tiers, contre un tiers seulement pour les États. On pourrait donc dire que la solution, dans la zone euro, c'est la création des États-Unis d'Europe, avec un gros budget fédéral. Sans me situer au niveau normatif – c'est bon ou ce n'est pas bon – le réalisme commande de voir qu'il n'est pas raisonnable, dans un délai compatible avec un certain nombre de structures économiques, de voir naître cet état fédéral avec le budget qui lui correspond.

### **Les critères du traité de Maastricht ne devaient-ils pas faire converger les économies ?**

*Jacques Sapir* : Les critères de convergence étaient des critères purement financiers. Pour qu'il y ait monnaie unique, on ne peut pas mener dans un pays, même si cela peut être temporairement justifié, une politique budgétaire plus expansive que les autres. Cela reviendrait à transférer la charge, en termes d'emprunts et de réputation d'emprunt, sur les autres qui seraient plus vertueux. Les critères de convergence étaient donc des critères sur les déficits publics, ils ne disaient rien sur la convergence des structures. Pour l'euro, l'idée était que la monnaie étant au centre de l'économie. En unifiant la monnaie, on pensait unifier les structures. Cela s'est révélé faux. Il y a dix ans, on pouvait en discuter, sans vrai moyen de trancher. Aujourd'hui, on sait que c'est faux. Quand on explique que la monnaie est l'institution fondamentale des économies capitalistes, ce n'est pas juste. Elle est certes importante mais elle ne permet pas de tout gouverner. La monnaie est en fait assujettie à des structures qui la dépassent.

## **Quels sont selon vous les facteurs de divergence ?**

*Jacques Sapir* : Il y a les dotations en ressources, qui ne sont pas les mêmes selon les pays. Il y a l'histoire des systèmes productifs, qui ne sont pas nés d'un claquement de doigts, ils se sont développés sur des périodes longues. Il y a aussi l'histoire des systèmes politiques qui fait que dans certains pays, il y a par exemple une préférence plus affirmée pour les systèmes de protection sociale. Il y a enfin le fait que les nations sont une réalité. C'est un enracinement historique, l'accumulation de la mémoire, des conflits sociaux, politiques et économiques, qui ont été résolus dans un cadre donné.

Guizot le savait, qui pensait que la lutte des classes créait les institutions. L'ajout de Marx, selon qui la lutte des classes allait mettre fin à la lutte des classes, est certainement plus discutable au regard de l'histoire ! C'est un souhait mais pas une démonstration ! L'analyse de Guizot sur le rôle du conflit social et du compromis suppose l'existence d'un cadre, celui de la nation. Ce n'est pas possible s'il n'y a pas de frontières, la tentation étant alors d'attirer des éléments extérieurs pour faire pencher la balance en sa faveur. Ce qui permet le règlement du conflit à un moment donné, c'est l'existence d'un territoire du conflit identifiable qui limite le nombre d'intervenants.

L'exemple de la construction des premières institutions de la laïcité en France peut illustrer cela, avec les guerres de religion et l'édit de Nantes. Tant que chacune des parties en conflit, les catholiques comme les protestants, pouvait penser faire appel à un élément étranger, l'Espagne pour les uns, les princes protestants d'Allemagne et d'Angleterre pour les autres, la guerre a continué. Pour qu'émerge un compromis, il a fallu que le sentiment national l'emporte et que les acteurs se disent : avant d'être protestant ou catholique, je suis Français. Au sein de la majorité catholique, la crise a été très forte : Vous préférez la nation à Dieu, vous êtes donc de mauvais catholiques ! Mais c'est bien à travers l'affirmation de la nation que l'espace des participants a pu se clore. À partir de cette clôture, le compromis est possible et nécessaire. Les institutions peuvent commencer à se construire. C'est un élément absolument indépassable si on veut faire de la construction institutionnelle. Cette construction se faisant dans un cadre national, rien ne prouve que dans le pays voisin on ira dans le même sens. Il y a donc des histoires institutionnelles, sociales, politiques, économiques, très différentes. On ne peut donc pas facilement faire converger les structures politiques issues de ces histoires.

## **Qu'est-ce qui empêche de rééditer au niveau européen ce qui s'est fait dans chaque pays ?**

*Jacques Sapir* : Tout simplement les histoires nationales, qui sont trop fortes. Les fédérations qui se sont construites – je ne parle pas des pays qui sont passés délibérément d'une structure unitaire à une structure fédérale – l'ont été à partir d'entités dont les histoires n'étaient pas réellement divergentes. Pour les États-Unis, les treize colonies pré-existantes ont des histoires tout à fait semblables. Les colons sont des personnes venues s'installer pour des raisons très voisines, des minorités religieuses, des gens qui ne trouvent pas leur place dans le pays d'origine, etc. Au Brésil, le phénomène est le même.

Mais il n'y a pas de cas de pays avec une vieille histoire nationale qui se soit fondu dans quelque chose de commun, un cadre fédéral. Je suis donc très pessimiste sur les hypothèses de fédéralisme. Cela ne veut pas dire que j'en exclus d'autres, comme la confédération ou

d'autres formes de coordination politique, plus ou moins fortes. Entre la France et l'Allemagne, il pourrait certainement y avoir quelque chose de plus fort qu'avec d'autres pays européens. On pourrait imaginer que certaines décisions soient prises en réunissant les deux parlements, même s'il y a nécessairement séparation au moment du vote. Cela serait plus efficace que le mythe de l'UE à 25. L'énorme travail franco-allemand fait depuis soixante ans devrait inciter à aller plus loin. Je prends l'exemple de *Die Linke*, le nouveau parti de gauche. La problématique qui a présidé à sa création n'est pas très éloignée de celle que nous connaissons en France. Il y a là quelque chose à creuser. Ce n'est pas la même chose que de considérer Bruxelles comme la capitale d'une Europe à 27. Même à quinze, cela me semble relever de l'illusion, du non-réel. Ce n'est même pas de l'utopie, qui est la volonté de faire autre chose, en partant du réel pour faire du réel.

### **Avec l'euro et le rôle de la BCE, il y a des turbulences en Allemagne et surtout en France et très probablement en Italie. Y voyez-vous un risque pour la construction européenne actuelle ?**

*Jacques Sapir* : Oui, il y a un vrai risque. Certes, les Allemands n'ont pas le même rapport avec l'inflation qu'en France, pour des raisons historiques. L'hyper-inflation est une expérience que nous n'avons pas en France, sauf à remonter très loin dans l'histoire avec les assignats de Law. Alors qu'en Allemagne, il suffit de remonter à 1946-1947, avant la création du mark. Même si la mémoire va s'estomper, elle reste encore vivace. La deuxième chose, c'est que l'Allemagne a aujourd'hui une stratégie industrielle qui vise à en faire un pays d'assemblage de sous-parties produites en partie dans des pays à faibles coûts, mais limitrophes (Pologne, République tchèque). Ce qui permet à l'industrie allemande de mieux tenir le choc de l'euro fort. Mais les succès allemands se paient d'une désindustrialisation aussi forte qu'en France. Les enquêtes sur les carnets de commande montrent qu'ils sont vides en Allemagne à l'horizon fin 2008. Les anticipations des industriels allemands sont d'ailleurs en chute libre depuis le début de 2008 dans l'enquête IFO<sup>9</sup>. L'euro à 1,60 dollars fait donc mal à l'Allemagne aussi. La France est un peu décalée. Nous avons mal à partir de 1,30, les Allemands à partir de 1,50 dollars. Mais ils ont quand même mal. Le problème va donc se poser aussi par rapport à l'Allemagne.

S'agissant du prix de l'énergie, on sait depuis plusieurs années que la disponibilité d'une énergie fossile à bas prix va s'amenuiser. Il faut évidemment tenir compte du fait qu'à 78 euros le baril (ou 120 dollars, au taux de change de 1,54 dollars pour l'euro), beaucoup de gisements redeviennent rentables. Cela pose un problème intéressant. Faut-il laisser les marchés fixer seuls les prix, avec des variations exorbitantes comme entre 1990, où le baril valait 10 dollars, à la situation d'aujourd'hui où il vaut 120 ? Ou ne faut-il pas revenir à un système de prix administrés pour l'énergie, qui garantirait des prix stables, certes élevés et croissant de manière régulière, mais sans les excès actuels ? Quand les prix baissent trop, en effet, c'est une perte brutale pour les producteurs et l'investissement dans les économies d'énergie devient perte. Comment faire lorsque l'on doit planifier les investissements sur des périodes de huit à dix ans avec une telle variabilité ? Si on veut avoir des politiques d'usage de l'énergie et d'énergies alternatives cohérentes, ne faut-il pas en même temps un système qui garantisse un lissage des fluctuations au niveau mondial ?

Le problème est le même pour toutes les matières premières. Le prix de certaines céréales a par exemple été multiplié par trois depuis quelques années. C'est une aberration car la dynamique qui est derrière ces mouvements est connue depuis les années trente. L'agriculture

---

<sup>9</sup> Institut pour la recherche en économie de Munich.

a des délais de réaction relativement longs. Il n'y a pas de changement dans l'offre entre deux récoltes. Pour l'élevage, le délai entre la décision d'augmenter un troupeau et le moment d'y arriver est incompressible. Du côté de la demande, les fluctuations peuvent en revanche être très brutales. La conséquence est que si on ne contrôle pas les prix agricoles, comme le fait par exemple la PAC, il y aura des a-coups en production très brutaux. Si on ne le fait pas, on peut être conduit à inciter les agriculteurs à ralentir telle ou telle production. Quand il faudra la relancer, on se heurtera au problème des délais pour remonter l'offre. Ce qui peut créer des déséquilibres explosifs. Les prix des produits agricoles ne devraient donc pas non plus rester libres mais être administrés.

### **C'est un peu le système ancien de l'Office du blé<sup>10</sup> ?**

*Jacques Sapir* : Absolument. Mais là, il faudrait le faire au niveau mondial. Si les prix du riz étaient restés stables, pilotés au niveau mondial, les producteurs de Casamance auraient continué à produire. Le Sénégal ne serait pas aujourd'hui confronté aux émeutes de la fin. Le pays était un gros producteur de riz. Devant l'effondrement des cours, on a incité les producteurs à se lancer dans des cultures spéculatives au détriment des cultures vivrières. Une fois que ce choix est fait, on ne peut pas le renverser du jour au lendemain. Comme le prix du riz a triplé, les gens ne peuvent plus l'acheter. Les émeutes auraient pu être évitées, simplement par une régulation des prix au niveau mondial. Pour les investissements à longue portée comme pour éviter de grosses différences entre le rythme des fluctuations de la demande et celles de l'offre, les prix administrés sont par définition plus efficaces que les prix marchands.

**Pour en revenir à l'Union européenne, vous avez récemment contesté l'opinion, très répandue chez celles et ceux qui ont voté non au référendum de 2005, que le traité de Lisbonne n'était que la reprise du projet de TCE. Vous avez notamment insisté sur l'importance symbolique de l'abandon des attributs de souveraineté (drapeau, hymne, etc.) et même de la formule relative à la concurrence libre et non faussée. Pouvez-vous préciser cela ?**

*Jacques Sapir* : Le simple fait que, pour pouvoir présenter le mini-traité, le gouvernement actuel ait dû proposer le retrait du discours sur la concurrence me semble significatif. Je le rapproche d'ailleurs de ce nous avons dit sur l'explosion du paradigme de la concurrence. Ceci dit, si on compare le mini-traité avec le TCE, il y a effectivement dans le premier beaucoup de choses qui ont simplement été reprises du TCE. Ce qui pose un problème de légitimité politique. Est-il possible de faire revenir le Parlement sur une question qui a été tranchée par référendum ? Il n'existe rien dans notre droit constitutionnel à ce propos. Mais il existe une comparaison, qui peut servir de précédent au sens juridique du terme. C'est le fait que, si une disposition a glissé du domaine réglementaire dans celui de la loi, on ne peut plus revenir dessus de manière réglementaire. Il y a un principe implicite dans notre droit qui veut que si on est monté jusqu'à un certain niveau en termes d'instance qui légifère, on ne peut plus redescendre. Ce principe est fondamental en matière de droit constitutionnel. Et là, il n'a pas été respecté. Ce qui pose le problème de la légitimité du vote. Je suis convaincu qu'on pourrait tout à fait en droit, contester l'existence même des votes intervenus au Parlement et en Congrès. Et considérer que, du point de vue du droit, il est nul et non avenue. Certains

---

<sup>10</sup> L'Office national interprofessionnel du blé est un organisme professionnel français, fondé le 15 août 1936. Il avait pour mission de stabiliser les cours, en procédant au stockage des excédents et en fixant les quantités que chaque producteur peut mettre sur le marché.

juristes soutiennent cette position. Un gouvernement pourrait très bien agir dans ce sens. En 1945 par exemple, un certain nombre de lois ont bien été déclarées nulles et non avenues.

**Et pour les symboles de souveraineté, y voyez-vous une signification au regard de ce que vous avez dit à propos des nations ?**

*Jacques Sapir* : Bien sûr. Il s'est en effet passé des choses entre le début des années 2000 et 2008. Les illusions sur un dépassement rapide et facile des cadres nationaux ont sauté. Le vote de 2005 est important de ce point de vue. Il a dessillé les yeux et beaucoup ont compris qu'il y avait un avant 2005 et un après 2005. On ne peut pas faire comme si cela ne s'était pas passé. Il y a autre chose : globalement, en dehors même du référendum de 2005, il y a prise de conscience du fait que les nations existent. On comprend mieux que ce n'est pas la légalité qui fonde la légitimité mais l'inverse. À partir de ce moment-là, il est nécessaire d'avoir des corps et des espaces constituants clairement définis. D'une certaine manière, il y a recul de certains principes du droit anglo-saxon. Ils étaient très en vogue dans les années 1990. On disait que la démocratie, c'était la légalité. L'Europe était déclarée démocratique au motif qu'elle respectait les règles de légalité. Aujourd'hui, cette position est en recul. On sait que le débat entre légalité et démocratie a été et reste un débat fondateur du droit. Cela renvoie à Antigone, aux mythes fondateurs du droit dans l'espace et la culture de l'Occident. On ne peut pas faire comme si ce débat avait été tranché aujourd'hui alors qu'il ne l'est pas depuis deux millénaires. Les lois ne sont pas toujours justes et, par conséquent, il y a quelque chose au-dessus des lois. C'est le principe de la légitimité, que l'on peut chercher en différents lieux, la religion par exemple. Mais l'idée que le légal n'est pas forcément légitime fait partie de notre culture, très profondément. Les personnes qui ont voulu le nier sont soumises à une force de rappel très importante.

**Quelques mots sur le rôle des économistes dans quelques crises récentes. Peut-elle parler d'une éthique dans ce domaine ?**

*Jacques Sapir* : Ce qui s'est produit en Russie plus particulièrement, c'est la confusion entre une position d'analyste et de scientifique, une position de conseiller du gouvernement et une position d'acteur économique. Ce qui conduit le conseiller du gouvernement à dire que son discours est au-dessus de la politique puisqu'il détient la vérité. L'acteur économique va être tenté, puisqu'il est conseiller du gouvernement, à donner des conseils qui vont dans le sens de ses intérêts. C'est ainsi qu'au moment des privatisations russes, un certain nombre de conseillers américains ont mis les mains dans le pot de confiture. Ils ont été condamnés aux États-Unis. Harvard a été obligé de dissoudre le Harvard Institute for International Development et de rembourser de l'argent reçu du gouvernement. Cela a fait un scandale dans lequel ont été impliqués certains des jeunes économistes en vue à Harvard.

Mais il y a un problème plus vaste car il va au-delà de tel ou tel individu. Peut-on combiner la démarche scientifique et la démarche de conseil au politique ? Un scientifique a évidemment le droit de s'investir en politique. Mais dans ce cas, il ne s'exprime plus comme scientifique, par définition. Lorsqu'on veut être conseiller, c'est plus compliqué. On peut vous dire : « Puisque vous êtes un scientifique, montrez-nous que notre politique est la meilleure, du point de vue scientifique ». On peut évidemment penser que certaines politiques sont nécessaires à un moment donné, que d'autres sont possibles alors que d'autres encore ne le sont pas, au moins dans un contexte donné. Mais cela ne veut pas dire qu'elles sont théoriquement les meilleures. Faire de la politique, c'est souvent choisir le moins mal, qui

n'est pas forcément la meilleure solution. On ne peut pas justifier à tout prix, théoriquement, ce qu'on est en train de faire !

On peut trouver trace de ces problèmes en Union soviétique dès 1921. Il y a dans les archives Trotski à Harvard un échange de lettres entre Trotski et Lénine. Le premier écrit au second : « J'ai un peu de temps libre, je vais écrire l'histoire de 1917 ». Lénine lui a répondu : « C'est une bonne idée mais veille bien à toujours montrer que ce qui s'est passé est le fruit des décisions que nous avons prises et l'application de la théorie que nous mettons en œuvre ». Autrement dit, Lénine, qui est un grand pragmatique, ce qui fait d'ailleurs sa force, se sent obligé de faire réécrire l'histoire pour démontrer que, depuis le début, ils savaient ce qu'ils devaient faire. Ce qui est évidemment faux. Cette pression existe toujours. La question qui se pose alors est : « Est-ce que vous êtes prêt à dire à un moment ou à un autre à la personne que vous conseillez que vous êtes prêt à rendre votre badge, votre voiture de fonction et votre bureau pour retourner à vos études ? ». Tant que vous êtes capable de le dire, vous ne risquez rien. Le jour où vous aurez l'impression d'avoir du mal à vivre sans ces avantages matériels, vous avez un problème.

**Le rôle des économistes n'a-t-il pas été encore plus complexe que cela, notamment dans la (re)construction de l'ordre symbolique du marché, les discours et tout ce qui accompagne l'économie de marché ?**

*Jacques Sapir* : Moins qu'on ne le pense. Il ne faut en effet pas exagérer le rôle des économistes. Les hommes politiques ont joué leur rôle aussi. Celui de Eltsine a été important. Certes il était conseillé par des économistes mais ce n'est pas cela qui a été mis en avant. Les économistes interviennent dans la préparation des décisions mais ce n'est pas eux qui les prennent. Certains d'entre eux ont poussé Eltsine à utiliser la force au moment de la dissolution du Parlement de Russie en 1993. Ils ont écrit des textes pour appeler à sa dissolution. Mais, *in fine*, la responsabilité a été prise par Eltsine. Quand j'ai vu ce qui s'est passé par la suite, j'ai eu tendance à penser qu'il serait allé tout seul à l'affrontement, même sans le soutien des conseillers.

L'action des économistes occidentaux a été importante surtout du point de vue occidental, pour vendre la politique en Russie. Pour la Russie, ils ont fourni des arguments dans les débats internes. Mais, avec le recul, je crois que cela a joué très peu en fait. Lorsque la bataille politique est intense, les protagonistes trouvent toujours des arguments. Fallait-il que certains économistes occidentaux en rajoutent, notamment ceux qui ont conseillé à Eltsine de dissoudre le parlement ? Leur devoir de scientifiques et de citoyens n'aurait-il pas dû être au contraire d'appeler au dialogue et à la concorde, à discuter des différentes politiques possibles et de leurs implications ?